

**C'EST  
NOUVEAU!**



**POUR LA RENTRÉE 2017/2018**



## **AIDE AU TRANSPORT DES LYCÉENS**

Dans le cadre du développement de sa politique familiale, le CCAS a décidé la création d'une aide au transport des lycéens.

Afin de venir en aide aux familles assumant désormais l'intégralité des coûts de transport pour leurs enfants fréquentant le lycée ; le conseil d'administration du CCAS du 1<sup>er</sup> juin 2017 a voté à la majorité la création d'un dispositif d'aide au transport des lycéens.

Cette aide financière forfaitaire est versée aux familles afin de les soutenir financièrement dans l'acquisition de la carte Imagine'R scolaire. **Cette aide est cumulative avec celle délibérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.**

### **POUR QUI ?**

- Enfants fréquentant le lycée et ayant dû acquérir une carte Imagine'R scolaire pour se rendre au lycée
- Domiciliés à Bois-le-Roi

### **COMBIEN ?**

Revenu fiscal de référence divisé par 12	Montant de l'aide forfaitaire par enfant
Entre 0 € et 4 318 €	70 €



## DOSSIER DE DEMANDE AIDE AU TRANSPORT DES LYCÉENS

Pièces à fournir :

- Un certificat de scolarité
- Le justificatif du titre de transport
- Le justificatif des ressources (copie avis d'imposition N-2)
- Le justificatif de domicile
- Un relevé d'identité bancaire

NOM et Prénom (représentant légal) : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Courriel : .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Né(e) le : .....

Est bien inscrit pour l'année : 2017/2018 au sein de l'établissement scolaire .....

Je soussigné(e) ..... certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

Le  
Signature

